



CONVOCAATION

L'Assemblée primaire bourgeoisiale est convoquée

**le lundi 3 juin 2024
suite à l'Assemblée primaire municipale,
à la salle polyvalente de Troistorrents**

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 11 décembre 2023**
- 2. Rapport de la Présidente**
- 3. Présentation des comptes de l'exercice 2023 de la Bourgeoisie**
- 4. Lecture du rapport de contrôle par la fiduciaire**
- 5. Approbation des comptes**
- 6. Octroi de la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Jean-Noël Jaggy**
- 7. Mise en réserve naturelle des parcelles n°2175 et n°965 de la Bourgeoisie de Troistorrents, sur la Commune de Val-d'Illiez, pour une durée de 50 ans**
- 8. Divers**

L'Administration bourgeoisiale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 11 décembre 2023, ainsi que les comptes de l'exercice 2023, le règlement bourgeoisial et un document explicatif pour les parcelles n°2175 et 965, peuvent être consultés au Greffe municipal, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : www.troistorrents.ch.